Bien, mais peut mieux faire!

Autor(en): **Donzel, Raphael**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Mobile : la revue d'éducation physique et de sport**

Band (Jahr): **11 (2009)**

Heft 4

PDF erstellt am: **31.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-995742

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Bien, mais peut mieux faire!

Cinq étudiants représentant les différentes hautes écoles de Suisse s'expriment sur la qualité du cursus suivi. Ils se disent satisfaits et s'estiment suffisamment bien formés pour enseigner l'éducation physique; en revanche, ils perçoivent encore certains potentiels d'optimisation.

Texte: Raphael Donzel; photo: Ueli Känzig

Le système éducatif suisse a subi de profonds changements au cours des deux dernières décennies sous l'effet conjugué de deux réformes. La première a été initiée par les cantons au début des années 1990 et a mené à la création des hautes écoles pédagogiques en lieu et place des écoles normales. La formation des enseignants des degrés préscolaire, primaire et parfois secondaire I (voir graphique p. 11) est désormais assurée au degré tertiaire. La deuxième réforme, du nom de Bologne, a été adoptée par la Suisse en 1999. Les points centraux sont l'introduction d'un système d'études à deux niveaux – le Bachelor et le Master – et du système de capitalisation de crédits ECTS. La réforme concerne les universités, les hautes écoles spécialisées et les hautes écoles pédagogiques; elle doit être appliquée d'ici 2010. Elle a pour objectif de faciliter la mobilité entre les hautes écoles, d'améliorer leur collaboration et de rendre les diplômes plus faciles à comparer. Mais ces objectifs sont-ils vraiment atteints, en particulier pour la discipline «éducation physique»?

Des compétences insuffisantes

Fabian Binder (25 ans) vient d'achever sa formation d'enseignant pour le degré primaire à la Haute école pédagogique de Zurich (bachelor). Il entamera sa carrière professionnelle après les vacances d'été à l'école primaire de Regensdorf/ZH où il enseignera six branches, dont l'éducation physique.

«C'est la diversité des branches qui rend ce métier intéressant au degré primaire. Au cours de la formation de base, il serait néanmoins préférable de se concentrer sur quatre ou cinq d'entre elles pour disposer des compétences nécessaires à un enseignement de qualité.

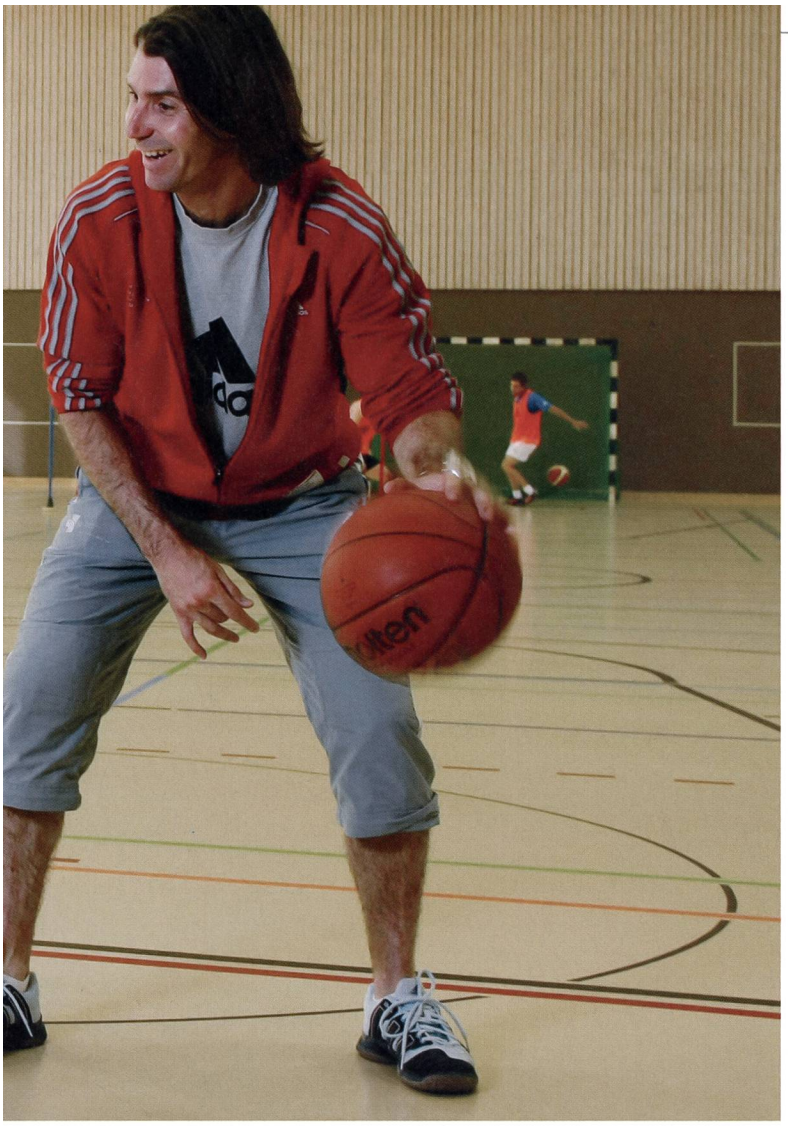

Prenons le cas de l'éducation physique. A la HEP de Zurich, toutes les disciplines ne bénéficient pas de la même attention. Nous n'avons eu par exemple que trois doubles leçons consacrées à la natation, en dépit du fait qu'un tiers des leçons d'éducation physique à l'école ont lieu dans un bassin. Heureusement pour moi, une monitrice assurera ces cours dans l'école où j'enseignerai. Mais tous les futurs enseignants n'ont pas cette chance et ne pourront pas s'appuyer sur la formation délivrée à la HEP pour garantir un enseignement de qualité. En outre, certains étudiants ne disposent pas des compétences de base suffisantes au début de leur formation. Il y a certes un test d'aptitude obligatoire, mais celui-ci est à mon avis incomplet – par exemple au niveau des règles de base des disciplines sportives – et trop peu exigeant.»

Se former continuellement

Benjamin Borzykowski (23 ans) débute ces prochaines semaines la troisième année de sa formation d'enseignant pour les degrés préscolaire et primaire à la Haute école pédagogique du Valais (bachelor).

Il met le doigt sur les mêmes lacunes. «Mon bachelor, bien qu'il soit ciblé sur les années -2 à +2, me permettra d'enseigner jusqu'à la sixième année scolaire. La mise en pratique de certaines disciplines de l'éducation physique devrait être à ce titre plus poussée, notamment en gymnastique aux agrès. Dans ce cas-là, il faut veiller à ne pas s'aventurer dans des domaines que l'on ne maîtrise pas au risque de mettre en danger l'intégrité des enfants. Je pense pouvoir améliorer mes compétences avec l'expérience et être alors en mesure de proposer de nouveaux exercices.»

Diplôme peu reconnu

Martina Baumann (23 ans) a terminé sa deuxième année à la Haute école fédérale de sport de Macolin (HEFSM). Au terme de ces études (bachelor), elle pourra enseigner l'éducation physique à tous les degrés scolaires, à l'exception des gymnases et lycées.

A Macolin, le problème ne réside pas dans la qualité de la formation, ni dans celle des étudiants puisqu'un test d'aptitude sanctionne les éventuelles insuffisances sportives des postulants. «Le souci majeur est la reconnaissance de notre diplôme. Les écoles sont prêtes à nous engager, mais sur la base d'une classe de salaire inférieure. Actuellement, notre unique chance de nous profiler sur le marché est d'acquérir cette expérience lors de stages ou de remplacements en cours de formation. Malheureusement, la structure des cours à Macolin, avec les nombreuses semaines blocs obligatoires, complique la tâche; il nous est difficile de convaincre un directeur d'école de nous engager si nous lui annonçons que nous manquerons d'ores et déjà une dizaine de semaines. Je regrette que les hautes écoles pédagogiques et les universités ne collaborent que de manière réduite. Si elles se considéraient plus comme des partenaires que des concurrents, nous aurions plus de possibilités de continuer à nous former.»

Meilleure coordination entre les instituts

Julia Steinmann (23 ans) a obtenu il y a quelques semaines son bachelor (sciences du sport et mathématiques) à l'Université de Bâle. Elle y poursuit actuellement sa formation (master) pour pouvoir enseigner au degré secondaire II.

Non sans peine, serait-on tenté de préciser. «Etudier simultanément deux branches n'est pas affaire aisée. La communication et la coordination entre les différents instituts de l'université ne sont pas parfaites. Il m'est ainsi arrivé de devoir interrompre un camp de sport pour passer des examens dans ma seconde branche. Une solution possible serait de concentrer une session sur une seule semaine. En ce qui concerne la formation en sport, certaines disciplines, comme l'athlétisme et la gymnastique artistique, mériteraient de disposer d'un nombre d'heures plus important.»

Durée des études trop longue

Audrey Verpillot (24 ans) entame cet automne sa deuxième et dernière année en vue d'un master en sport (orientation enseignement) délivré par l'Institut des Sciences du Mouvement et de la Médecine du sport (ISMMS) de l'Université de Genève.

Elle ne cache d'ailleurs pas son plaisir de suivre un tel cursus. «Il ne peut pas être comparé à celui passé sur un banc à écouter un professeur.» En revanche, le contenu de la formation ne correspond pas tout à fait à ses attentes. «Premièrement, je n'ai pas l'impression d'apprendre suffisamment un métier. Les heures sur le terrain sont en effet insuffisantes: une douzaine lors du bachelor et douze autres en master. Heureusement, nombre d'entre nous effectuons des remplacements. Deuxièmement, l'accent n'est pas suffisamment mis sur l'aspect santé et cela au profit d'un enseignement parfois trop tactique et techniciste dont des enfants en proie à des problèmes de surpoids n'ont que faire. Troisièmement, les études sont trop longues. Pour enseigner au secondaire, il faut encore transiter par l'IUFE (Institut universitaire de formation des enseignants) après les cinq années du bachelor et du master. Je pensais entrer dans la vie active un peu plus rapidement!» ■